

Fiche d'identité du site Natura 2000

« Boucles de la Seine amont, coteaux d'Orival »

(site n° FR2300125)

Préambule

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes. Cette diversité constitue le socle de tout type d'activité. Il est prouvé que cette biodiversité est actuellement en danger et il est donc essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire ».

Sur chacun des sites, plusieurs démarches sont entreprises :

- Un plan de gestion, appelé « Document d'Objectifs » (DOCOB) est établi en concertation avec les acteurs locaux, et validé par un Comité de Pilotage (COPIL). Ce DOCOB est ensuite mis en œuvre par une structure animatrice, désignée par le COPIL. Cette mise en œuvre se base en grande partie sur le contractuel : il s'agit de promouvoir et de mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion sur le site.
- Un régime d'évaluation des incidences sur le réseau Natura 2000 s'applique plus particulièrement en site Natura 2000 : l'objectif est de s'assurer que tout nouveau projet ne porte pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Si l'étude d'incidences Natura 2000 conclut à des effets significatifs sur leur conservation, le porteur de projet devra prendre des mesures afin de supprimer ou réduire les impacts négatifs du projet.

En Haute-Normandie se trouvent 34 sites Natura 2000 répartis dans l'ensemble du territoire. La cartographie du réseau est disponible en annexe 1. Elle est accessible sur internet dans l'outil [C@rmen](#) du ministère en charge de l'écologie :

<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/sitesNatura2000DirectiveHabitats.map>

(+ cochez « sitesNatura2000DirectiveOiseaux »)

Localisation

Région, Département : Haute-Normandie, Seine-Maritime (76)

Superficie : 99 ha

Nombre de communes : 3 (liste en annexe 2)

Altitude maximale : 125 mètres

Région biogéographique : Atlantique

% du site en SAU : 0

% du site en forêt : 61

% du site en milieu naturel hors forêt et SAU : 39

Document d'Objectifs

Structure(s) animatrice(s) post-DOCOB : Conseil Général de Seine-Maritime

Date d'achèvement : décembre 2011

Date de mise à jour : juillet 2011 (pour la cartographie – Tome III)

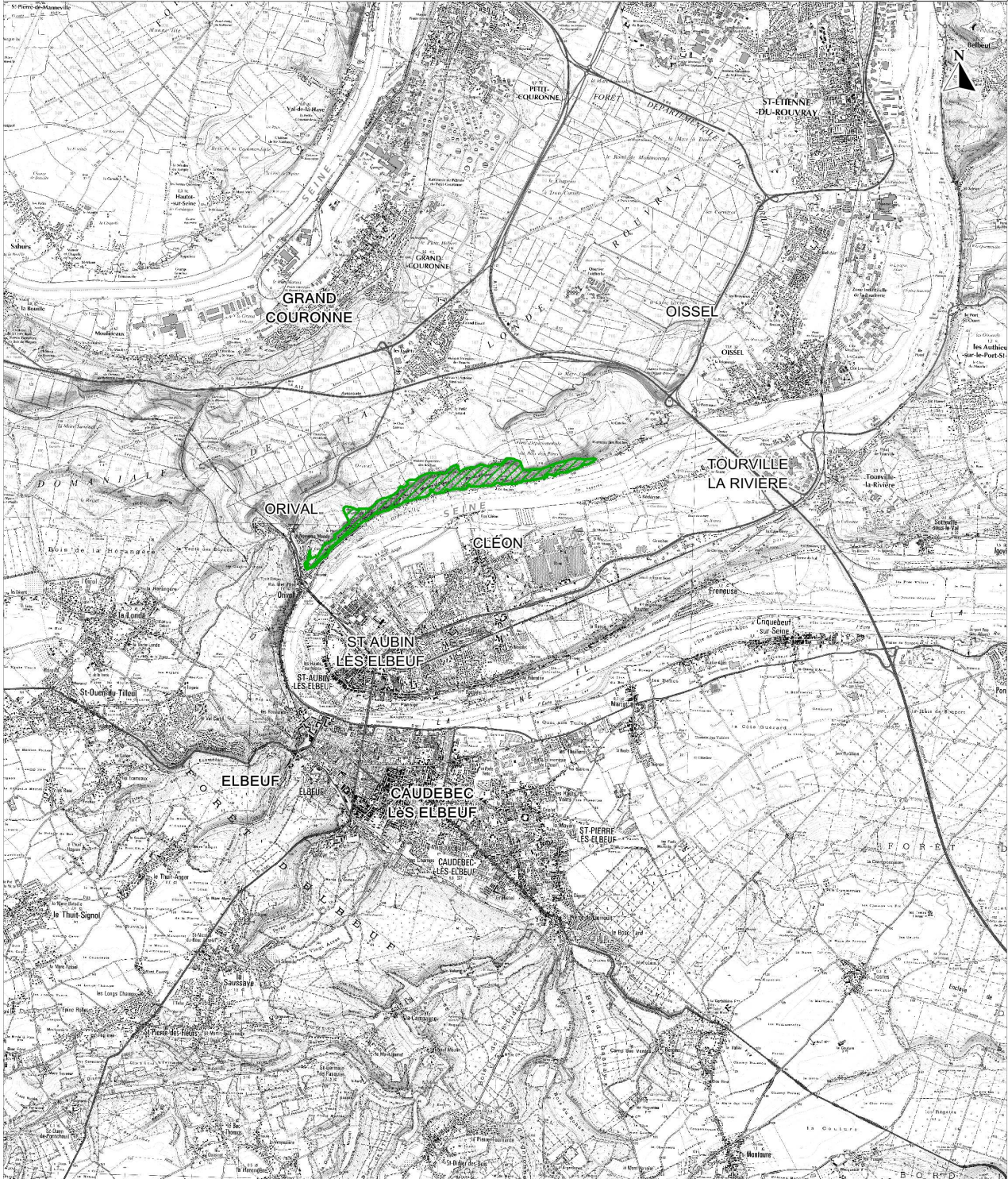
Arrêté d'approbation du DOCOB : 05/03/2012


Arrêté ministériel de désignation en ZSC : 26/12/2008



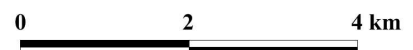
Site Natura 2000 "Boucles de la Seine Amont, Coteaux d'Orival"

Août 2012



 Site Natura 2000 "Boucles de la Seine Amont, coteaux d'Orival"

Fond IGN scan 25©2011



Présentation du site

Le site Natura 2000 des « Boucles de la Seine amont, coteaux d'Orival » est localisé dans le département de la Seine-Maritime, sur la rive gauche de la Seine, à une vingtaine de kilomètres au sud de l'agglomération rouennaise.

Son périmètre couvre une superficie d'environ 99 hectares répartis sur les communes de Oissel, Orival et Grand-Couronne.

Il s'agit d'un site très intéressant de la vallée de la Seine amont. Il est d'ailleurs connu et reconnu depuis longtemps pour la qualité paysagère qu'il représente ainsi que pour son extraordinaire richesse botanique, ornithologique, entomologique, etc. Il abrite en effet, une diversité d'écosystèmes remarquables comme :

- Les pelouses calcaires (sites à Orchidées remarquables) et leurs milieux assimilés :
Les pelouses ouvertes du *Mesobromion* sont des formations pionnières particulièrement remarquables, tout d'abord par leur étendue, mais surtout par la qualité de leur état de conservation, très rarement retrouvée dans la vallée de la Seine.
Les ourlets thermophiles à *Géranium sanguin* sont des formations ouvertes très peu représentées en Normandie.
- Les habitats rocheux comme des pelouses karstiques, des falaises calcaires et des grottes,
- Les milieux forestiers variés : Hêtraie calcicole, Frênaie-Erablière, Chênaie-Hêtraie acidiphile, etc.

De cette variété d'habitats naturels découle une grande diversité d'espèces animales et végétales avec un nombre important d'espèces protégées et/ou remarquables et notamment une très grande diversité d'Orchidées.



Habitats et espèces d'intérêt communautaire du site

Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

Type de milieu	Code Natura 2000	Habitat naturel	Surface / Linéaire / Stations
Habitats forestiers	H9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	30,4 ha
Habitats des milieux ouverts	H6210(*)	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	35,7 ha
	H8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	0,5 ha
	H6110*xH8210	Mosaïque de pentes rocheuses et de pelouses calcaires karstiques	0,2 ha
	H6110*xH6210(*)	Mosaïque de pelouses calcaires karstiques et de formations herbeuses sèches	0,1 ha
	H6210(*)xH8210	Mosaïque de pentes rocheuses et de formations herbeuses sèches	0,1 ha
	H6210xH6510	Mosaïque de formations herbeuses sèches et de prairies maigres de fauche	< 0,1 ha
Habitats rocheux	H8310	Grottes non exploitées par le tourisme	Surface non estimée

* Habitat prioritaire

Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Type d'espèce	Code Natura 2000	Nom scientifique	Nom commun	Intérêt du site
Insectes	E1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	Modéré
Chiroptères	E1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	Modéré
	E1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	Modéré
	E1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Vespertilion à oreilles échanquées	Modéré
Insectes	E1078*	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	Faible
	E1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane Cerf-volant	Faible
Espèces potentiellement présentes				
Plantes	E1506*	<i>Viola hispida</i>	Violette de Rouen	Modéré
Chiroptères	E1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle commune	Modéré

* Espèce prioritaire

Gestion du patrimoine naturel

La Réserve Biologique Domaniale est gérée depuis de nombreuses années par l'Office National des Forêts grâce à des actions de débroussaillage. De plus, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie met en place chaque année un troupeau de moutons de manière à entretenir les pelouses calcaires présentes sur la Réserve.

Le pâturage est le moyen le plus adapté pour maintenir les espaces ouverts de pelouses et pour restaurer les pelouses menacées par la densification des graminées sociales et l'embroussaillage.

Le site est également classé Espace Naturel Sensible depuis 2010 : le Conseil Général mettra en œuvre les moyens à sa disposition en complément de Natura 2000 pour la préservation et la valorisation de ce site, avec les propriétaires volontaires.

Activités cynégétiques

La chasse est pratiquée sur l'ensemble du site. Les aménagements à but cynégétique tels que les cabanes et les abreuvoirs sont fréquents, notamment au sommet des grandes pelouses de Oissel qui offrent des points de vue intéressants.

La chasse ne s'oppose pas aux objectifs de conservation et de restauration des habitats naturels et habitats d'espèces présents sur le site dans la mesure où aucune plantation fourragère et donc aucune eutrophisation du milieu n'est effectuée sur un habitat Natura 2000.

Activités pastorales

Mis à part le pâturage mené sur la Réserve Biologique Domaniale, d'autres zones ont une vocation pastorale. Entre les Roches du Pylône et de l'Arche, la pression de pâturage semble raisonnable et semble correspondre aux objectifs de préservation des Formations herbeuses sèches (6210).

Entre les Roches du Pignon et des Dalles, le fond du talweg et les pelouses attenantes sont également pâturés. Le fond du talweg subit une pression de pâturage trop importante.

Aucune Surface Agricole Utile n'est déclarée à la PAC (Politique Agricole Commune).

Exploitation forestière

Les boisements rencontrés sur les coteaux et les plateaux sont majoritairement des Hêtraies-chênaies ne faisant pas l'objet d'une réelle gestion sylvicole, les petits bois servant surtout à la chasse et pour le bois de chauffage.

Tourisme et loisirs

- *Randonnée*

La zone est traversée longitudinalement par le Chemin de Grande Randonnée n°2 ainsi que par de nombreux autres sentiers dont certains « sauvages ».

Ceux-ci sont principalement fréquentés par des habitants de l'agglomération rouennaise qui viennent courir ou simplement profiter des nombreux panoramas sur la vallée de la Seine.

La randonnée, si elle est pratiquée dans le respect du site, n'est pas contraire aux objectifs visés par la directive Habitats.

- *Motocross et VTT*

Les adeptes de VTT et de motocross sont nombreux à parcourir la forêt et ses nombreux sentiers.

Il n'est pas rare que certains s'aventurent hors des chemins, sur les pelouses les plus larges du site créant ainsi de nouveaux sentiers. (**Rappel : la réglementation interdit l'usage de véhicules motorisés dans les espaces naturels**).

Au vue de ces données, la pratique du motocross et du quad dans les espaces naturels est contraire aux objectifs de la directive Habitats. Elle est donc à restreindre aux zones autorisées.

- *Spéléologie*

Certaines grottes présentes sur les coteaux d'Orival accueillent des espèces de Chiroptères d'intérêt communautaire.

A part quelques grottes, ces cavités semblent rarement explorées. La spéléologie telle qu'elle est pratiquée sur le site n'est donc pas contraire aux objectifs de la directive Habitats.

Les projets d'aménagement et d'urbanisme

- *Dégagement des pylônes de lignes électriques*

Régulièrement RTE réalise des opérations d'élagage et de coupe de végétaux au pied des pylônes et le long des lignes électriques dont ils ont la gestion. Ces travaux sont réalisés en laissant les produits de coupe sur place.

- *Implantation de points d'ancrage et pose de filets de protection*

Les communes d'Orival et Oissel possèdent depuis 1994 un Plan d'Exposition aux Risques naturels prévisibles (PER) pour les risques d'éboulements, les chutes de blocs et cailloux affectant la falaise. En conséquence, des filets de sécurité ont été installés sur certaines parois rocheuses.



Enjeux et objectifs

Les coteaux d'Orival sont connus depuis de nombreuses années par les botanistes de Haute-Normandie comme étant l'un des sites naturels régionaux les plus riches en Orchidées.

Cette richesse en Orchidées représente l'un des enjeux majeurs de la préservation du patrimoine naturel de ce site Natura 2000. Leur protection implique la restauration et l'entretien des milieux ouverts et notamment des pelouses calcaires.

Le Damier de la Succise est une espèce protégée au niveau national observée sur les coteaux d'Orival en 1999. La présence de ce papillon sur les pelouses calcaires d'Orival est à confirmer lors des années à venir.

L'enjeu pour cette espèce est le maintien et la restauration d'une mosaïque de milieux ouverts et de broussailles.

Les objectifs de développement durable sur le site Natura 2000 sont donc prioritairement orientés vers le maintien et la restauration d'une mosaïque d'habitats de milieux ouverts. Leur mise en œuvre sera également bénéfique à la préservation de manière générale du patrimoine naturel présent sur le site.

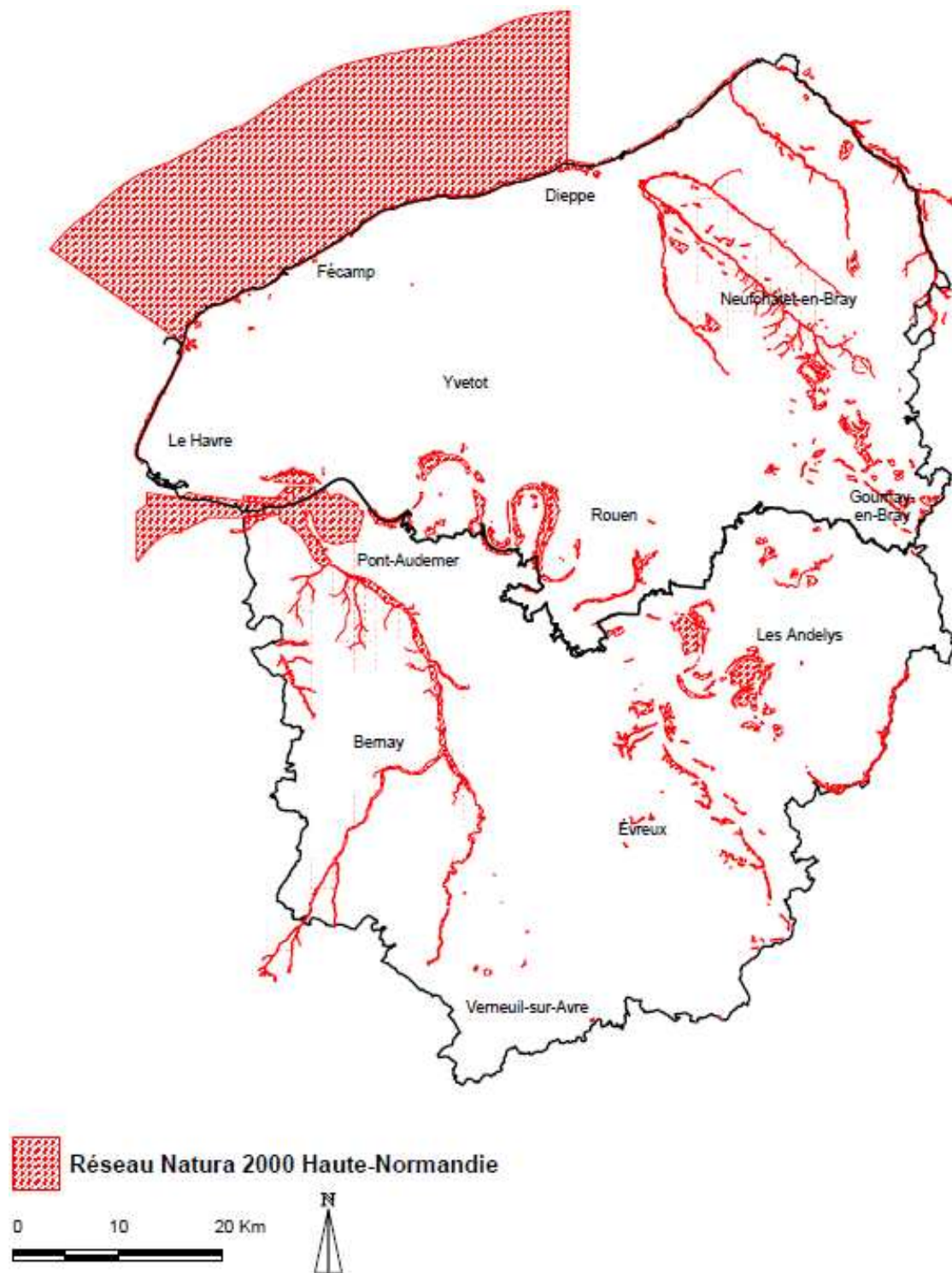
Objectifs par type de milieux ou d'activités

	Habitat / Secteur / Activité	Objectifs définis lors du DOCOB
Gestion du patrimoine naturel	Milieux ouverts	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mise en place de pratiques de gestion extensive - Maintenir une mosaïque d'habitats tout en favorisant le développement de milieux ouverts - Éliminer/limiter les espèces exotiques envahissantes - Poursuivre l'amélioration des connaissances par la réalisation de suivis et d'inventaires scientifiques - Sensibiliser les habitants sur l'importance et la richesse patrimoniale de ce site Natura 2000 - Mettre en place des mesures de protection des milieux en concertation avec les acteurs locaux (APPB, Réserve Naturelle, Acquisition foncière...) - Limiter/canaliser la fréquentation de ces milieux par le public
	Milieux boisés	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et améliorer les modes de gestion actuels - Éliminer/limiter les espèces exotiques envahissantes
Activités économiques	Pâturage	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les actions de pâturage déjà existantes - Favoriser des pratiques pastorales extensives - Favoriser le retour des éleveurs sur les pelouses - Valoriser le rôle de l'agriculture dans la gestion du patrimoine naturel
	Urbanisation	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT...) - Prendre en compte la présence d'habitats/espèces d'intérêt communautaire lors de la réalisation de projet d'urbanisation
	Sylviculture	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter les propriétaires forestiers à adhérer à un PSG et à présenter des Garanties de Gestion Durable - Prendre en compte le milieu naturel lors des phases d'exploitation (période des travaux, zones de débardage et de stockage du bois...) - Éviter les coupes rases - Éviter la plantation de résineux ou d'espèces exogènes - Favoriser la régénération naturelle des peuplements
Activités de loisirs	Chasse	<ul style="list-style-type: none"> - Informer sur le rôle de la chasse dans la gestion des milieux naturels - Concilier les activités de gestion des milieux naturels (pâturage) et la pratique de la chasse - Éviter l'installation d'aménagements cynégétiques
	Sports de plein air	<ul style="list-style-type: none"> - Canaliser les promeneurs sur les chemins de randonnée ou de découverte existants - Éviter la fréquentation des motocross - Limiter la pratique du VTT sur les chemins existants - Éviter la création de nouveaux sentiers, en particulier sur les zones sensibles - Informer le public sur les risques d'incendie liés aux feux de camp - Limiter l'accès des grottes à Chauves-souris

Impact des actions sur les habitats et espèces

Type de milieu ou d'espèce		Principales actions favorables à la préservation, voire la restauration des milieux ou des espèces	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation des milieux ou des espèces
Habitats des milieux ouverts	Pelouses pionnières des dalles calcaires planitaires et collinéennes	<ul style="list-style-type: none"> - Pâturage extensif - Débroussaillage sélectif - Limitation de la fréquentation par un balisage des chemins de randonnée - Déboisement - Fauche tardive avec exportation des produits de coupe - Limitation ou arrêt de la fertilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon - Surfréquentation (piétinement, feux, escalade, dépôt d'ordures, cueillette, recherche de fossiles, escalade...) - Travaux liés à la protection contre les chutes de pierres (si réalisés sans précautions) - Labour, brûlis - Activités de loisirs (motocross, quad, VTT...) - Surpâturage - Utilisation de fertilisants ou produits phytosanitaires - Plantations (sylviculture ou espèces invasives) - Projets d'urbanisation - Abandon - Fauche précoce - Non-exportation des produits de coupe
	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur calcaire		
	Prairies maigres de fauche		
	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		
Habitats rocheux	Grottes non exploitées par le tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Pose de grilles interdisant l'entrée aux grottes - Préservation des abords des grottes 	<ul style="list-style-type: none"> - Surfréquentation (camping sauvage, feux...) pendant les périodes d'hivernage et/ou d'accouplement
Habitats forestiers	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion diversifiée - Futaie jardinée - Taillis sous futaie - Maintien des ourlets forestiers - Maintien d'arbres morts et de corridors biologiques - Incitation à la mise en place de plan de gestion forestier et mise en cohérence des PSG avec les prescriptions du Docob. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantations monospécifiques - Coupes rases - Plantation et envahissement par les résineux et feuillus exogènes - Pistes d'exploitation mal placées - Décharges sauvages - Activités de loisirs (motocross, quad, VTT...)
Insectes	Ecaille chinée	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien d'une mosaïque de milieux ouverts et de broussailles (fauche hétérogène et/ou pâturage extensif par des bovins) - Fauche hétérogène dans le temps et dans l'espace - Maintien d'arbres morts au sol (souches, rondins...) ou sur pied - Maintien des zones à Succise des prés 	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon des pelouses ouvertes sur fortes pentes et des pelouses calcaires - Fauche homogène - Coupe rase - Enlèvement des rémanents forestiers et des souches - Surpâturage - Apport d'intrants
	Lucane cerf-volant		
	Damier de la Succise		
Chiroptères	Grand rhinolophe, Grand murin, Vespertilion à oreilles échancrées	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter la fréquentation des grottes et des cavités - Maintien des prairies et des haies - Limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction des haies - Dérangement des sites d'hibernation et/ou d'accouplement : réfection des combles et des granges, insecticides, pollution lumineuses....
Tous les habitats naturels ou habitats d'espèces		<ul style="list-style-type: none"> - Élimination des espèces exogènes invasives - Maintien d'une mosaïque de milieux diversifiés 	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction d'espèces exogènes - Destruction des milieux interstitiels « corridors écologiques » - Prélèvement d'individus

Annexe 1 : Réseau Natura 2000 en Haute-Normandie



Annexe 2 : Communes du site

Nota : la cartographie des habitats d'intérêt communautaire se trouve sur C@rmen

Code INSEE	Nom de la commune	Surface dans site (en ha)
76 486	Orival	47,94
76 484	Oissel	45,79
76 319	Grand-Couronne	3,98